

« Sécurité routière : j'adhère ! »
2^{ème} cycle de formation
des ouvriers chargés de la collecte des déchets

Communiqué de presse
le 6 octobre 2017

En 2015, BEP Environnement organisait un premier cycle de formation intitulé « Sécurité routière, j'adhère ! » à l'intention des chauffeurs poids lourds de l'intercommunale. Deux ans plus tard, une nouvelle campagne est lancée, à destination des chargeurs cette fois. 7 journées de formation par groupes de 20 travailleurs sont organisées entre le 2 et le 11 octobre afin de les rendre attentifs aux dangers de leur travail, aux conséquences des accidents mais aussi et surtout aux bons comportements à adopter lorsqu'ils collectent les déchets.

Chargeur, un métier aux risques multiples

La collecte des déchets présente certains dangers, liés à l'environnement dans lequel les travailleurs évoluent. Le comportement de certains automobilistes, le poids des poubelles, les conditions climatiques et l'état général des voiries constituent des risques d'accident auquel le collecteur doit être attentif et s'adapter. C'est dans l'optique de veiller à protéger ses agents que BEP Environnement a mis en place une campagne de formation de tous ses chargeurs.

Programme de la formation

Chaque journée de formation s'organise par groupe de 20 travailleurs, dans une dynamique participative et interactive. Durant la matinée, les travailleurs se répartissent en 2 ateliers :

- **Mise en situation :**

Animé par la société Simplylife, l'atelier s'organise autour de 2 camions mis dans des contextes de danger potentiel pour les chargeurs. Plusieurs actions sont testées : monter/descendre de la cabine, porter/manipuler les différents types de charges, se déplacer sur la voie publique,... L'atelier a pour but de faire réagir les travailleurs, d'encourager le partage d'expérience et de trucs et astuces personnels. Le but est de parvenir à un engagement personnel de chaque travailleur en faveur du « zéro accident ».

- **Prévention :**

Cet atelier est assuré par les conseillers en prévention de BEP Environnement qui présentent une synthèse des accidents survenus en 2016 et 2017, leurs causes et les lésions encourues. 80% des accidents de travail étant liés à des comportements

humains et à la rapidité d'exécution, l'atelier visera, au travers d'un film vidéo didactique, de sensibiliser les chargeurs aux règles élémentaires de sécurité liées à l'équipement du travailleurs, la position sur le marchepied, la manutention des différentes charges, l'utilisation de la presse et le comportement prudent dans la circulation.

L'après-midi est consacrée au débriefing et la mise en commun des réflexions et des observations de la matinée. Au terme de la journée, chaque travailleur reçoit un certificat de participation, une clef USB avec les outils présentés et un bracelet « Zéro accident, moi je le veux ».

Quelques chiffres...

- 84 chauffeurs-chargeurs
- 39 chargeurs
- 46 chauffeurs
- 104 véhicules de collecte
- 2 millions de km parcourus/an
- 8 tonnes de déchets ménagers, 6 tonnes de papier-carton et 4 tonnes de PMC collecté par ouvrier et par jour
- 75 accidents de travail répertoriés en 2016 pour les ouvriers de la collecte, ayant donné lieu à 2122 jours d'incapacité de travail

Contact presse :
Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be
081 71 71 75 | 0495 32 72 14

